

**Partie non ressaisie  
intentionnellement  
(voir ci-contre)**

159-0                      Texte non paru au *Journal officiel*                      1350

*Direction de la sécurité  
et de la circulation routières*

**Circulaire n° 2001-72 du 31 août 2001 complétant la circulaire n° 97-65 du 8 août 1997 relative à l'agrément des glissières de sécurité en bois Durapin, modèles 1 AB et 1 AM**

NOR: EQU50110206C

*Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Mesdames et Messieurs les préfets, directions départementales de l'équipement.*

Par circulaire n° 97-65 du 8 août 1997, je vous informais de l'agrément à titre expérimental des glissières de sécurité en bois Durapin modèles 1 A (supports acier) et 1 B (supports bois). Les caractéristiques techniques de ces glissières sont définies dans l'annexe technique jointe à la circulaire d'agrément.

Afin d'améliorer les conditions de montage, le fabricant a apporté deux types de modification à ces glissières :

1. Prémontage en usine de la lisse arrière de renfort,
2. Remplacement de l'anneau de serrage, destiné à fixer la glissière sur le support, par un boulon traversant.

Le prémontage en usine de la lisse métallique de renfort nécessite un décalage de la liaison par rapport au support, mais ne modifie pas le dimensionnement ni la nature de cette liaison.

Le remplacement de l'anneau de serrage de fixation de la lisse sur le support par un boulon traversant a fait l'objet d'essais statiques de traction pour vérifier que les conditions de fonctionnement de la glissière (déboutonnage de la lisse) n'étaient pas modifiées.

En conséquence, ces modifications sont autorisées. Toutefois, afin de vérifier le comportement en service, le caractère expérimental lié à l'agrément des glissières Durapin 1 A et 1 B est prolongé pour une durée de cinq ans.

L'annexe technique à la circulaire n° 97-65 du 8 août 1997 est complétée par les schémas ci-annexés.

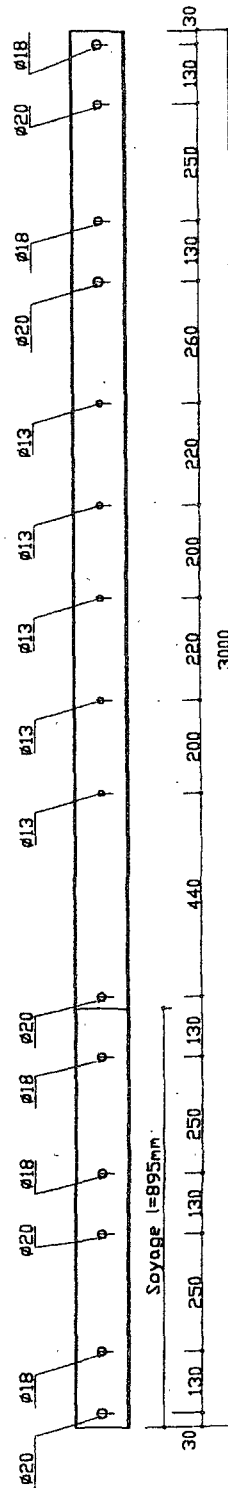
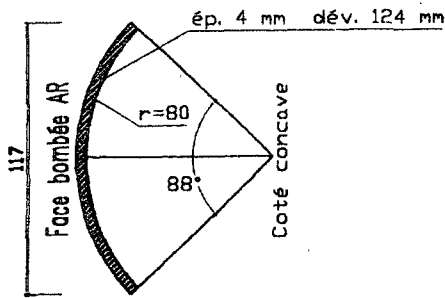
Pour le ministre et par délégation :

*La directrice de la sécurité  
et de la circulation routières*

I. MASSIN



Galvanisé à chaud au trempé



Elevation face bombée AR

# PROFILE EN SECTION COURANTE

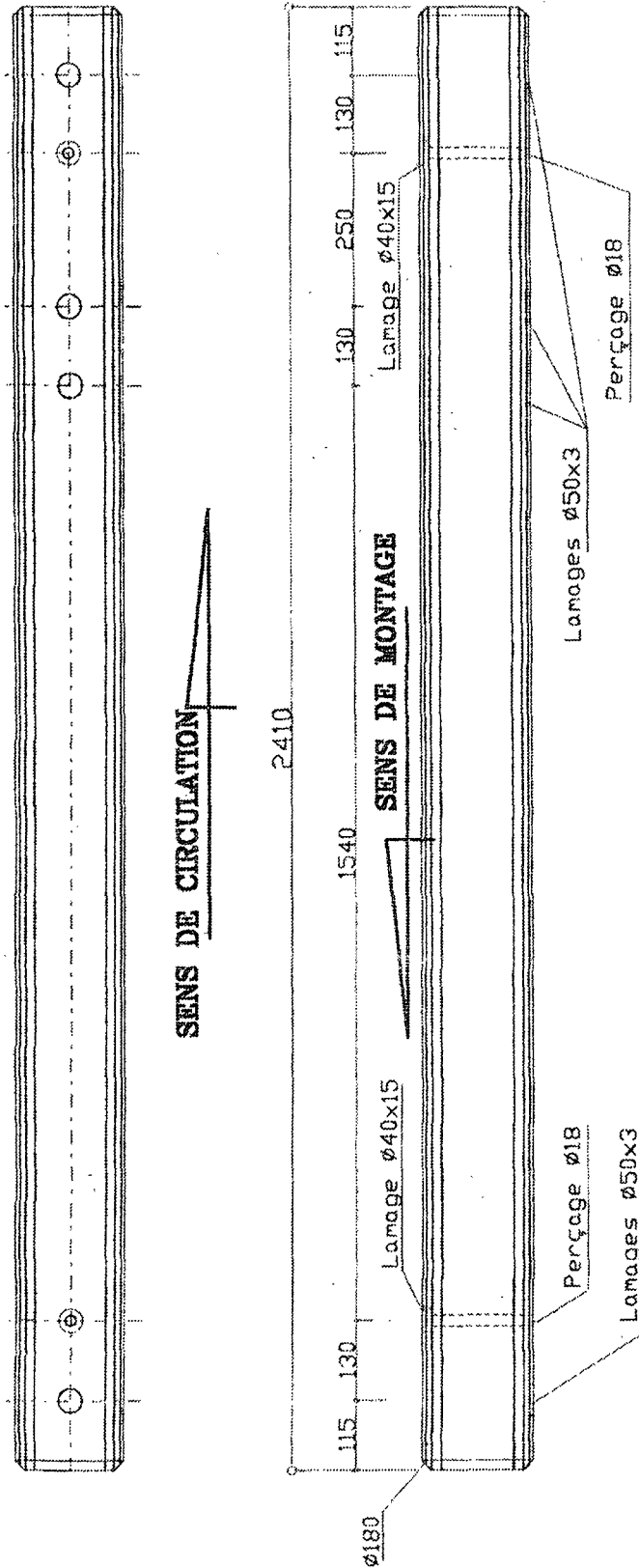
Ce plan est la propriété de la SCIÈRE PIVETEAU toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.



GLISSIÈRE de SECURITE préassemblée  
 Profilé en section courante

Modification(s)	Aucune
Date	22.05.00
Auteur	J-S
RÉF	58566
Dossier	836





# LISSE COURANTE BOIS Long. 2410 mm

Ce plan est la propriété de la SCIERIE PIVETEAU toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.



SCIERIE PIVETEAU

GLISSIERE de SECURITE préassemblée  
Lisse courante bois longueur 2410mm

Modification(s)

Aucune

Date 07.03.01

Auteur

J-s Réf

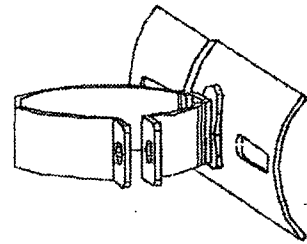
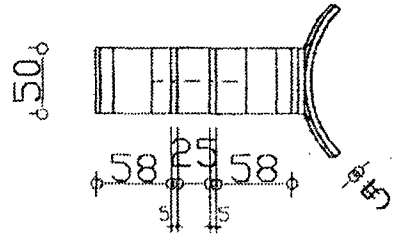
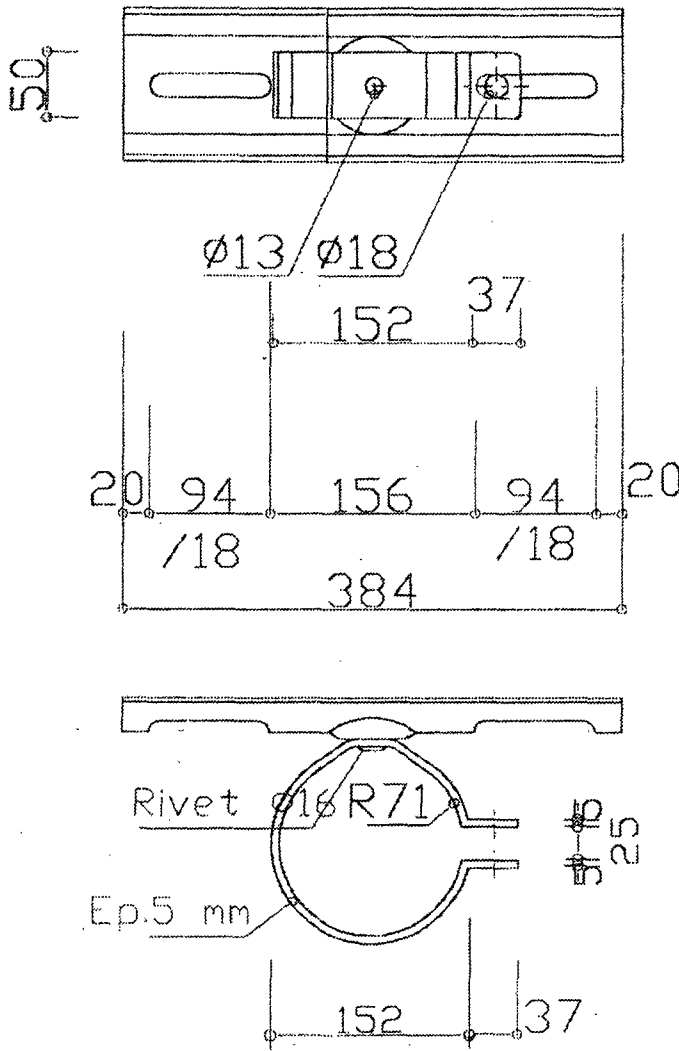
59304

Dossier

836



Soyage l=216mm



Galvanisé à chaud au trempé

Ce plan est la propriété de la SCIERIE PIVETEAU toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.



SCIERIE PIVETEAU

GLISSIERE de SECURITE préassemblée

Collier d'assemblage N1A B444

Modification(s)

Aucune

Date 06.03.00

Auteur J-S

RÉF

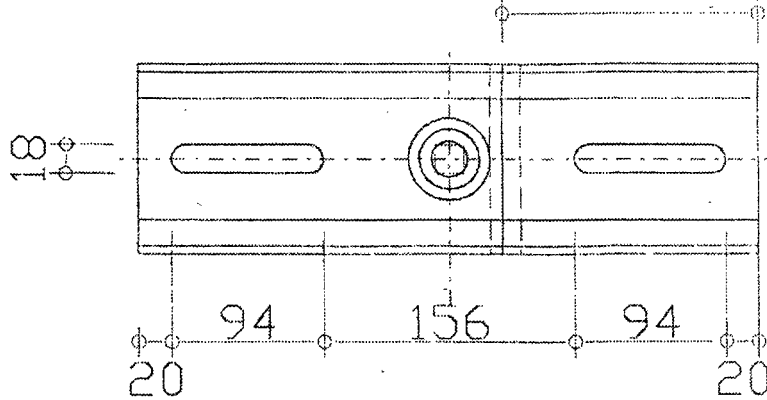
58012

Dossier 836

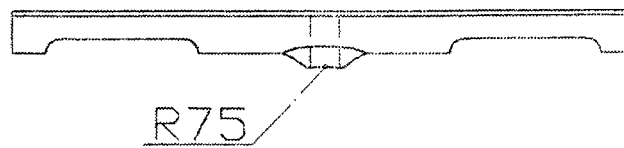
durapoin

SCIERIE PIVETEAU

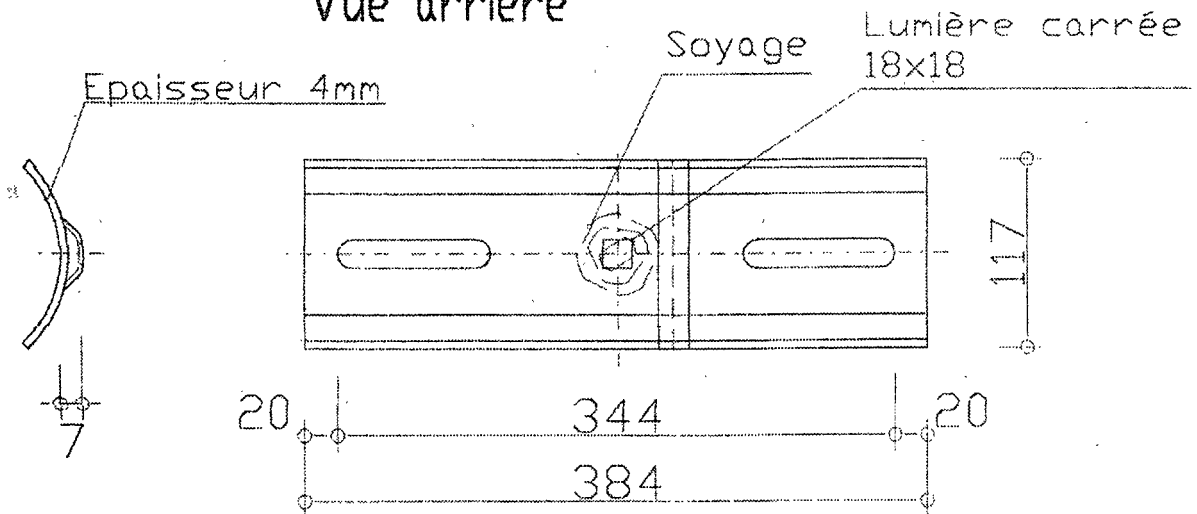
### Vue de face Soyage L216



### Vue de dessus



### Vue arrière



Galvanisé à chaud + Prozinc

TOLERANCES : -0,5, +0,5 mm.

Ce plan est la propriété de la SCIERIE PIVETEAU toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.



GLISSIERE de SECURITE préassemblée  
 ECLISSE LAISON TRCC  
 Modification(s) Plus de soyage  
 Date 07.03.01 Auteur J-S Réf 58-560 Dossier 836

